



REPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFECTURE DE L'EURE

3 0 MARS 2026

ARRIVÉ

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **20 mars 2026 à 19h00** - Date de convocation : **16 mars 2026**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **LE LAN-LE LUYER**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Membres présents à la séance : Mmes, Mrs, MAINGUY, ANDRIEUX, BIOULAYGUES, CARRIER, GRASSAT, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, LONGIN, MAGNAUDEIX, PAQUET, PERSIL, POUJOULY, TRESGOTS, WECKSTEIN

Membres absents :

**Délibération– Désignation du conseiller communautaire et de son suppléant–
DL 18/2026**

M. le Maire rappelle qu'il convient de désigner le conseiller communautaire et le conseiller communautaire suppléant.

- M. Pascal MAINGUY, Maire est désigné conseiller communautaire à l'unanimité.
- M. Pascal CARRIER Adjoint est désigné conseiller communautaire suppléant à l'unanimité

Vote : unanimité

Le Maire, Pascal MAINGUY

